

**HAVRE-SAINT-PIERRE
COMTÉ DE DUPLESSIS
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 5 juin 2017 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Berchmans Boudreau,

SONT PRÉSENTS :

Sylvia Vigneault	conseillère siège n° 3
Théoharris Ganas	conseiller siège n° 4
Jimmy Flowers	conseiller siège n° 5
Jean Arseneault	conseiller siège n° 6

SONT ABSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2

SONT AUSSI PRÉSENTES :

Meggie Richard	directrice générale
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion.

**RÉSOLUTION N° 9649-17
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par le conseiller Théoharris Ganas
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance, soit adopté, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

RÉSOLUTION N° 9650-17
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER}, 15 ET 24 MAI 2017

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenue les 1^{er}, 15 et 24 mai 2017, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Jean Arseneault
et unanimement résolu

Que les procès-verbaux des séances du 1^{er}, 15 et 24 mai 2017 soient, et par la présente, sont adoptés tels que déposés.

RÉSOLUTION N° 9651-17
DIRECTION GÉNÉRALE : RECOMMANDATIONS

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de la directrice générale, madame Thérèse Coquelin ;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandations du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT les modifications apportées à l'organigramme municipal.

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par le conseiller Théoharris Ganas
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal accepte le départ à la retraite de madame Thérèse Coquelin et les clauses ci-rapportant.

Que les élus nomment madame Meggie Richard à titre de directrice générale et madame Laura Mansbridge au poste de directrice générale adjointe de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre et ce, à compter du 5 juin 2017.

Que le maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents à intervenir entre les parties et la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

RÉSOLUTION N° 9652-17
SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE : NOMINATION

CONSIDÉRANT des postes vacants à titre de lieutenant à l'organigramme du Service sécurité incendie ;

Il est proposé par le conseiller Théoharris Ganas
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que messieurs Nico Lebrun et Jean-Claude Cormier soient nommés Lieutenant du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre et ce, rétroactivement au 4 mai 2017, date de l'assermentation officielle des pompiers.

RÉSOLUTION N° 9653-17
COMPTES À PAYER AU 31 MAI 2017 : APPROBATION

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Jean Arseneault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 453 604,43 \$ en date du 31 mai 2017.

RÉSOLUTION N° 9654-17
CONTRAT N° 2013-1400 « INVESTIGATION DES CONDUITES » :
AUTORISATION

CONSIDÉRANT un litige entre les parties au niveau d'une ambiguïté au contrat n° 2013-1400;

Il est proposé par me conseiller Jimmy Flowers
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal accepte le règlement hors cour à intervenir entre les parties dans le dossier de Nordikeau inc.

Que la directrice générale ou la directrice générale adjointe soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tous les documents reliés à ce dossier.

RÉSOLUTION N° 9655-17
CONTRAT N° 2017-100 « CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL » :
RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 26 mai 2017, pour la construction d'un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues.

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2017-100 « Construction d'un nouveau garage municipal » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction L.F.G. inc et ce, pour la somme de 5 500 787. \$, taxes applicables en sus, le tout conditionnel à la réception des autorisations requises.

RÉSOLUTION N° 9656-17
CONTRAT N° 2017-400 « COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES » : RAPPORT ET OCTROI

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions, en date du 2 juin 2017, pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles et recyclables;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions reçues.

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Que le contrat n° 2017-400 « Collecte, transport et disposition des matières résiduelles et recyclables » soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Romain Boudreau inc. et ce, pour la somme de 693 000. \$, taxes applicables en sus, pour une période de trois (3) ans à compter du 3 juillet 2017.

RÉSOLUTION N° 9657-17
VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES : AUTORISATION
D'ENCHÉRIR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut enchérir et acquérir des immeubles lors de la vente pour défaut de paiement des taxes réalisée par la MRC de Minganie;

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Jean Arseneault
et unanimement résolu

Que madame Laura Mansbridge, directrice générale adjointe soit autorisée, et en cas d'absence ou d'empêchement d'agir de cette dernière, madame Meggie Richard, directrice générale, comme représentante de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre en vue d'enchérir et d'acquérir, pour et au nom de la Municipalité, le ou les immeubles ci-après décrits, lors de la vente pour non-paiement de taxes devant se tenir au bureau de la MRC de Minganie, le 8 juin 2017 à 10 heures.

- 1229, rue du Canot
- Baie des Trilobites

Que la personne ainsi désignée ne pourra enchérir au-delà du montant des taxes, en capital, intérêts et frais, et d'un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang inférieur ou égal à celui des taxes municipales.

RÉSOLUTION N 9658-17
ASSOCIATIONS/ORGANISMES : CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a manifesté son intérêt afin d'apporter un soutien financier aux organismes et regroupements du milieu;

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par le conseiller Théoharris Ganas
et unanimement résolu

Que la Municipalité contribue au montant équivalent à la location de la Salle de diffusion de la Shed-à-Morue pour la tenue de la conférence de David Larose, dans le cadre de la « Semaine entrepreneuriale », qui aura lieu le jeudi 16 novembre 2017.

Que la Municipalité contribue au montant équivalent au renouvellement du bail du sentier de ski de fond auprès du Centre de plein air de la Minganie.

RÉSOLUTION N° 9659-17
925, RUE BAGOUIN : MANDAT

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal mandate la firme Tremblay, Bois, Migneault, Lemay aux fins d'intenter tout recours jugé utile, afin de rendre conforme à la réglementation municipale la propriété située au 925, rue Bagouin.

RÉSOLUTION N° 9660-17
BAIL DE LOCATION - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, GARAGE MUNICIPAL : RECONDUCTION

CONSIDÉRANT QUE le bail de location intervenu entre Minganie Équipement inc. et la Municipalité de Havre-Saint-Pierre prendra fin le 8 juin prochain;

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Théoharris Ganas
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal reconduise le bail de location intervenu entre Minganie Équipement inc. et la Municipalité de Havre-Saint-Pierre pour le Service des travaux publics, soit le garage municipal pour une période additionnelle d'un an et ce, aux mêmes conditions.

RÉSOLUTION N° 9661-17
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017 (2017-05-19) : DÉPÔT

Il est proposé par le conseiller Théoharris Ganas
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Que la révision budgétaire 2017 (2017-05-19) de l'Office municipal d'habitation de Havre-Saint-Pierre du 19 mai 2017 soit, et par la présente, est déposée au Conseil municipal.

RÉSOLUTION N° 9662-17
SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC : PROCURATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit nommer par résolution des personnes pour effectuer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, toutes les transactions concernant l'immatriculation des véhicules routiers et autres documents reliés à ces transactions;

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal autorise la directrice générale et la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, toutes les transactions à intervenir auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec.

RÉSOLUTION N° 9663-17
INSTITUTIONS FINANCIÈRES : AUTORISATION

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Théoharris Ganas
et unanimement résolu

Que madame Meggie Richard, directrice générale soit autorisée à signer
auprès des institutions financières, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-
Pierre, tous les chèques ou effets bancaires de la Municipalité.

RÉSOLUTION N° 9664-17
RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION : DÉLÉGATION

CONSIDÉRANT la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la
protection des renseignements personnels ;

CONSIDÉRANT la résolution n° 7509-09 ;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution doit être modifiée ;

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par le conseiller Théoharris Ganas
et unanimement résolu

Que la personne occupant le poste à la direction générale occupe les fonctions
de responsable de l'accès à l'information.

AVIS DE MOTION
PROJET DE RÈGLEMENT N° 322 « RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT
ET UNE DÉPENSE DE 7 254 487. \$ CONCERNANT DES INFRASTRUCTURES
DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS »

Avis de motion est donné par la conseillère Sylvia Vigneault que je présenterai, lors
de la prochaine séance pour adoption, un règlement d'emprunt pour des
infrastructures du Service des travaux publics.

RÉSOLUTION N° 9665-17
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ VIVACTIF - ENTENTE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE de par la résolution n° 9511-16, la Municipalité de Havre-Saint-Pierre s'est engagée à participer, par une garantie de prêt, au renouvellement des équipements désuets de la Coopérative de solidarité Vivactif ;

Il est proposé par le conseiller Théoharris Ganas
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers
et unanimement résolu

Que le maire, monsieur Berchmans Boudreau, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, l'entente à intervenir avec la Coopérative de solidarité Vivactif, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

RÉSOLUTION N° 9666-17
OK PNEUS - ENTENTE : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire conclure une entente pour un projet pilote de disposition de pneus hors d'usage ;

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Que le maire, monsieur Berchmans Boudreau, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, l'entente à intervenir avec la compagnie OK Pneus, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

AFFAIRES NOUVELLES
RÉSOLUTION N° 9667-17
PROJET DE LOI N° 122 : APPUI

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de loi n° 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité ;

CONSIDÉRANT QU'avec le projet de loi n° 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement ;

CONSIDÉRANT QUE donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi n° 122 fait suite à des revendications de la Fédération québécoise des municipalités depuis plus de 30 ans ;

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017 ;

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault
appuyé par le conseiller Jean Arseneault
et unanimement résolu

De demander aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi n° 122.

De demander qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi n° 122, afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des contribuables.

RÉSOLUTION N° 9667-17 LEVÉE DE LA SÉANCE

Après la période de questions,

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h 09

Berchmans Boudreau, maire

Meggie Richard, directrice générale